

L'ACTION POPULAIRE

PUBLICATION TRI-MENSUELLE

M^{me} R.-El. CHALAMET

Les Ouvrières
domestiques

— **Prix : 0 fr. 25** —

Abonnement annuel aux Brochures et à la Revue :

7 fr. 50. Etranger 8 fr. 50.

REIMS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

48, rue de Venise, 48

PARIS

VICTOR LECOFFRE

90, rue Bonaparte, 90

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INNOVATION

L'abonnement de 7 fr. 50 comprenait jusqu'au 1^{er} janvier 1908, pour chaque mois, 3 brochures de 36 pages (*couverture jaune*).

Depuis le 1^{er} Janvier 1908

Le même abonnement comprend, par mois : deux brochures de 36 pages (*couverture jaune*) ; et, de plus, une brochure de 64 pages, (*couverture vert d'eau*), intitulée **Revue de l'Action Populaire**, ayant sa pagination et sa numérotation à part.

La **Revue de l'Action Populaire** ne se vend pas en dehors de l'abonnement à 7 fr. 50 ou 8 fr. 50.

PETITES ANNONCES

Jeune Homme marié, actif, capitaux, recherche emploi agricole, exploitation, régisseur ou analogue.

Ecrire **A. P. 67**, à la Revue.

Jeune homme, connaissant bien mécanique et construction automobile, recherche emploi dans industrie automobile, partie commerciale ou mécanique. Capitaux. S'adresser à la Revue.

A. P. 123.

VIENT DE PARAÎTRE

JEUNES FILLES DE FRANCE

Un volume 376 pages : 2 fr. 50 ; franco : 3 francs

A. P., Reims. — LECOFFRE, Paris

Une Ouvrière Parisienne, Y. d'ISNÉ. — *Ce que les Jeunes Filles peuvent faire dans un Syndicat*, M^{me} GAUTIER-LACAZE. — *Le Repos Hebdomadaire et la Jeune Fille*, M^{me} J. BRUNHES et MAURICE BEAUFRETON. — *Souvenirs d'une Employée*, L.-M. ROCHEBILLARD. — *Les Volontaires de l'Enseignement libre. Autour d'une Ecole*, Fr. GÉRALD. — *Catéchisme et Catéchistes*, Marthe DEVAL. — *Un Congrès par Lettres*, Jeanne DIVOIRE. — *Le Rayon*, M. et M. D. — *Lettres à Yvonne*, J. C. — *Délicatesses sociales*, Renée MILL

L'ACTION POPULAIRE

PUBLICATION TRI-MENSUELLE

M^{me} R.-El. CHALAMET

Les Ouvrières domestiques

— **Prix : 0 fr. 25** —

Abonnement annuel aux Brochures et à la Revue :

7 fr. 50. Etranger 8 fr. 50.

REIMS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

48, rue de Venise, 48

PARIS

VICTOR LECOFFRE

90, rue Bonaparte, 90

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE

	Pages
AVANT-PROPOS	3
I. — La situation économique de l'ouvrière domestique .	6
II. — L'hygiène de l'ouvrière domestique ; le logement .	11
III. — Le recrutement	21
IV. — La préparation professionnelle	25
V. — Le placement	33



LES OUVRIÈRES DOMESTIQUES

AVANT-PROPOS

Dans le monde du travail féminin, la question des ouvrières domestiques n'est point négligeable. Quoique l'on aille répétant qu'on ne trouvera bientôt plus de servantes, le nombre en reste assez grand pour qu'il vaille la peine de songer à leur situation.

A Paris seulement, plus de 130.000 femmes sont employées dans le service ménager.

Il est probable que nos autres grandes villes et nos villes moyennes en offrent une proportion plus forte par rapport à la population. Telle famille, qui ne recourrait qu'à deux bons bras dans Paris, pour les travaux d'intérieur, en requerra quatre en province, où la vie est moins chère, où la mère de famille, aussi, fait faire plus de choses chez elle.

Donc il y a encore, il y aura longtemps sans doute beaucoup de domestiques en France.

A en croire certains syndicats parisiens, l'offre serait disproportionnée à la demande. Les maîtresses de maison disent couramment qu'on ne veut plus se faire domestique; ces syndicats affirment que les places sont au contraire trop rares.

Allez voir, aux saisons de retour à Paris, les *arrivages* de campagnardes que versent les trains sur les quais de nos gares : vous inclinerez à penser que la seconde plainte est la plus juste. Ces troupes sont mélancoliques à dé-

nombre; on se demande avec effroi où toutes ces pauvrettes trouveront à gagner honnêtement leur pain! Et jamais n'apparaît plus navrant le défaut d'organisation prévoyante de notre société qu'en face de ces enfants qui se sont arrachées du sol natal pour venir s'engouffrer, sur la foi de vagues promesses, dans les mansardes et les cuisines de la grande ville...

Non, sauf au voisinage des centres industriels, ce qu'on appelle en Angleterre, en Amérique, la crise des domestiques ne sévit pas très fort en France. Le moment n'est pas tout proche, pour nous, de vivre en de grands caravansérails dont le vacuum assurera le balayage automatique, où la pression du bouton électrique fera monter les *portions* de la famille des profondeurs du sous-sol, royaume d'un cuisinier invisible préposé à l'alimentation de tous les habitants de l'immeuble. Et, n'en déplaise au plus éminent de nos économistes, que semblable perspective ne paraît point faire frémir, peut-être ne faut-il pas trop regretter notre retard, en cette marche, sur d'autres civilisations, ni déplorer le préjugé qui nous attache jalousement à la possession d'un foyer personnel.

Vous me direz que le foyer, lorsqu'il affecte la forme d'un fourneau, perd de sa poésie, et donne parfois bien des ennuis, à commencer par celui de chercher une aide en état de le bien diriger. Les femmes d'intérieur convaincues répondront avec Verlaine que leur œuvre et celle de leurs domestiques

« Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour. »

Et elles ne se plaindront point d'avoir à mettre un peu de cet amour, de cette douce fraternité manifestée par les petites choses, dans les rapports de chaque instant qu'elles auront avec leurs servantes.

On nous dit que le service impersonnel — dans une *administration* utilisant des *employées* — vaut mieux pour la dignité humaine et qu'il devrait remplacer le service personnel. Oui et non. Pour les femmes surtout, plus dépendantes et affectives par nature, la direction d'une autre

femme a des avantages, si elle a d'inévitables revers. Ce monde serait-il d'un séjour beaucoup plus agréable si nous ne devenions tous que les rouages d'une immense et savante machine, si nos maisons mêmes étaient des chefs-d'œuvre d'automatisme? Il semble que notre société, si dure, hélas ! le serait plus encore et qu'on y respirerait une atmosphère aride, desséchante, sans bons souffles légers pour calmer les fièvres qui monteraient silencieusement aux cerveaux.

Félicitons-nous que la force des choses fasse subsister au sein de la grande collectivité de petits groupes où l'on se connaît, où l'on se heurte, c'est vrai, mais où l'on peut aussi se pardonner les froissements mutuels.

Il serait très malheureux pour notre démocratie qu'il n'y eût plus de domestiques.

Voyez-vous là un paradoxe? C'est pour nous une vérité frappante, actuelle. Il y a urgence à s'en pénétrer et pour celles qui sont ouvrières domestiques et pour celles qui emploient ces ouvrières ; c'est une vérité extrêmement utile.

On entend bien qu'il n'est question en ce moment que de l'utilité morale, humaine, la profonde utilité comprise par la Sœur de Marthe.

Mais même au point de vue strictement, journalièrement pratique, tout découlera de la façon de comprendre la situation sociale que désigne l'appellation d'ouvrières domestiques.

On disait autrefois, nous dirons encore pour abrégé *domestiques*, faisant un nom de ce qui n'est qu'un adjectif ; en y joignant le mot *ouvrière*, marquons l'idée de la transformation qui doit s'opérer là comme ailleurs.

Et, tout de suite, consultons les faits pour voir en quel sens se modifie, dans le monde moderne, la condition des femmes occupées aux travaux intérieurs de nos maisons, et de quelle façon, patronne ou servante, nous pouvons employer notre intelligence et notre cœur à aider cette évolution.

I

La situation économique de l'ouvrière domestique

Voyons d'abord l'état actuel des choses quant au côté pécuniaire de la question.

Il est hors de doute — M^{me} Vincent le constatait, chiffres à l'appui, dans un très intéressant rapport — que les gages des domestiques ont notablement augmenté depuis quelque cinquante ans.

Les *cent écus* (1) qui furent un maximum, sont aujourd'hui un minimum qu'on ne refusera guère à une débutante, pour peu qu'elle soit forte et semble apte à travailler. Un sujet qui a de l'expérience et de bons certificats demandera près du double, dans un grand nombre de maisons, sans être taxée de prétentions exagérées, c'est-à-dire gagnera ses 600 francs par an comme bonne à tout faire. Nous parlons des prix de Paris, toujours un peu plus élevés que ceux de province et nous laissons de côté les taux auxquels se haussent les appointements des gens de grandes maisons ; il y a *peu* de grandes maisons et *beaucoup* de petites et de moyennes. Ces dernières donneront à la cuisinière à peu près ce que gagne communément la bonne à tout faire, quelquefois plus, et offriront 10, 15 ou 20 francs de moins à la femme de chambre, suivant son âge et sa capacité.

Ces chiffres sont approximatifs et sujets à variation suivant les lieux, suivant le moment aussi. En les examinant, et en observant la graduation par laquelle ont passé les prix, on peut prévoir que le jour est prochain où une domestique logée, nourrie, blanchie gagnera en moyenne ses deux francs par jour. Calculez le prix de ce que lui fournit l'employeur et vous aurez une première série de

(1) Cent écus de 3 livres, c'est-à-dire 300 francs.

données pour comparer sa situation et celle de l'ouvrière d'industrie.

Chose curieuse ! l'augmentation graduelle du salaire des domestiques résulte du jeu naturel des choses ; elle n'a pas été poursuivie par les moyens employés pour obtenir l'accroissement de la rémunération du travail industriel et elle est cependant peut-être supérieure à cet accroissement. Il y a très peu de syndicats de domestiques et ceux qui existent comptent un nombre extrêmement minime de femmes. Quant aux grèves de servantes, il n'en a pas encore été question dans notre pays, sauf en quelques articles fantaisistes de journalistes à court de copie. Aucune fixation de salaire minimum n'est intervenue.

La limitation des heures de travail n'a pas davantage été mise sur le tapis. Il est à craindre qu'en ce sens le progrès ait été moins sensible que pour le salaire. Surtout pour les bonnes à tout faire, la longueur de la journée est souvent excessive, les heures où elles peuvent s'asseoir sont trop rares ; le temps dont elles disposent pour leurs propres affaires est insuffisant. Il y aura lieu de revenir sur ce sujet.

Le mieux, pour le bien traiter, serait de se documenter auprès des intéressées. On ne saurait trop engager les patronnes à se renseigner auprès de leurs employées. Provoquer de petites réunions où s'entretiendraient amicalement patronnes et servantes serait une excellente chose. Si l'on y apportait le sentiment des nécessités du travail, avec le ferme désir d'améliorer la situation des travailleuses, beaucoup de bien pourrait sortir de ces échanges d'idées ; une meilleure organisation des occupations domestiques serait souvent proposée par les femmes d'expérience, pour le plus grand bien des jeunes, servantes ou maîtresses de maison.

Nous devons dire que, dans les réunions syndicales auxquelles nous assistons, les domestiques élèvent peu de réclamations au sujet de la durée du travail ; ils sont même, sur le repos hebdomadaire, plus coulants que certains employeurs. Il est vrai que les syndicalistes, et sur-

tout leurs orateurs, sont en général des « larbins », comme ils le disent en riant, que le repos hebdomadaire par roulement est facile chez les « maîtres » qui les occupent à la douzaine et demi-douzaine, et qu'à l'exemple de ceux-ci ils goûtent assez souvent dans la semaine les douceurs du repos. Il en va différemment pour la bonne à tout faire, laquelle, à l'exemple aussi de sa patronne, du reste, s'occupe sans relâche d'une aube à l'autre.

Le tempérament féminin se prête au surplus très bien à cet incessant passage d'un ouvrage à un autre ouvrage, et peut supporter de longues journées. On n'aurait à faire entrer en ligne de compte, pour le point qui nous occupe, l'usure causée par la dépense de forces que si cette usure dépassait celle que subit l'ouvrière industrielle; à salaire égal, la situation de la domestique serait alors inférieure et la question de la diminution des heures de travail devrait être posée. Mais nous croyons — sans pouvoir affirmer, faute d'exemples en nombre suffisant — que le contraire est la réalité : le travail domestique use moins, beaucoup moins la femme que le travail de la plupart des ateliers et des usines, soit à l'égard des forces, d'une manière générale, soit pour tel ou tel organe. Qu'on excuse cet exposé un peu aride; pour apprécier la *valeur marchande* d'un métier, ne faut-il pas évaluer ce qu'il consomme de la vigueur de l'individu? C'est un point que doit considérer et celui qui fait le travail et celui qui le paie. Le temps viendra bientôt sans doute où statisticiens et hygiénistes dresseront des tables et dessineront les courbes de déperdition de force correspondant aux différents métiers. Nous serons alors en état de calculer avec une certaine précision les chances de santé et de longévité qu'offre telle ou telle occupation.

Pour le quart d'heure et d'après les données empiriques, il semble que l'état d'ouvrière domestique est assez favorable (pourvu bien entendu que soient remplies les conditions d'hygiène qui seront examinées dans le chapitre suivant). L'âge de la retraite sonne assez tard pour les domestiques. Même quand elles renoncent à la pleine activité,

elles ont plus de ressources que d'autres travailleuses pour trouver à occuper quelques heures de leur temps.

Les anciennes servantes tombent rarement dans l'indigence ; une vieillesse misérable est, chez elles, l'exception.

En effet, les gages qu'elles touchent leur ont permis l'épargne. Presque toutes ont des économies.

Si vous en connaissez auxquelles l'argent placé fasse défaut, examinez leur cas ; presque toujours vous trouverez qu'il s'explique par une des trois causes suivantes :

1^o La domestique n'a pas économisé parce qu'elle a manqué de conduite ou d'esprit de conduite. C'est une viveuse et elle l'aurait été partout. Le type est assez répandu dans nos grandes villes. Mais la viveuse passe rarement à l'état d'ancienne domestique : elle roule avant l'âge dans d'autres métiers.

2^o Brave fille, notre ouvrière domestique s'est laissé piller par sa famille, le plus souvent par des frères et sœurs, ou par un compagnon sans scrupules.

3^o Trop crédule, ou alléchée par un gros intérêt, elle a confié son pauvre argent à des spéculateurs qui — naturellement — le lui ont fait perdre. Il arrive aussi qu'elle gaspille en billets de loterie ou au pari mutuel. Mais elle rentre alors dans le type de la viveuse ; elle n'est plus une ouvrière qui bravement travaille pour gagner son pain ; elle peine en rechignant et compte sur le hasard pour l'affranchir de la loi universelle en lui adjugeant le gros lot.

Si l'ouvrière domestique a su résister aux principales tentations de dépenser tout ce qu'elle gagne et même si elle a de vieux parents ou de très jeunes frères et sœurs à aider, il ne lui faut pas un grand nombre d'années pour parvenir à ne plus vivre au jour le jour, à se constituer une petite réserve, à ne point être à la merci d'une interruption de travail imprévue ; elle a un peu de pain sur la planche.

Certains le lui reprocheront. La prévoyance et l'épargne sont vertus démodées et bourgeoises. Il y a de l'égoïsme à avoir du pain sur la planche, s'il manque dans la huche

du voisin. Y en a-t-il donc à diminuer le poids mort que les œuvres d'assistance donnent à traîner à la Société, en assurant sa vieillesse contre la misère par son propre travail et sa sagesse? Evidemment l'ouvrière domestique est exposée, au contact des classes possédantes, à s'endormir en son propre bien-être. Si elle échappe à ce danger, si elle se souvient assez qu'elle est du peuple, où beaucoup ont tant à souffrir, pour rester prête à toutes les œuvres de solidarité, la sûreté de sa situation peut cependant devenir utile à ses frères comme à elle-même; elle a droit de s'en féliciter sans remords.

Libres de l'accablant souci du pain quotidien, des femmes qu'il nous est donné de connaître ont élargi peu à peu, durant de longues années de service, le cercle de leurs idées et de leurs relations. Elles ont pris, des bourgeoises, les qualités et non les défauts; et nous pourrions citer telle d'entre elles dont ces bourgeoises ont fait leur collaboratrice pour une œuvre d'éducation populaire. Nous ne jurerions pas que le livret de Caisse d'épargne de l'ancienne bonne, devenue directrice d'orphelinat, n'ait mêlé ses pièces de vingt sous aux pièces d'or de la patronne... Mais soyons discret! Nous ne nous permettons de citer cet exemple que parce qu'il illustre bien ce qui vient d'être dit sur la condition de l'ouvrière domestique.

II

L'hygiène de l'ouvrière domestique

Dans un grand nombre de cas, les avantages économiques risquent malheureusement d'être fort diminués et gravement compromis par les mauvaises conditions d'hygiène que doit accepter l'ouvrière domestique.

Les jeunes bonnes, on le sait, viennent en énorme majorité de la campagne. Les transplanter en ville, surtout à Paris, est en soi déjà chose périlleuse. Beaucoup de ces pauvres enfants, habituées à vivre au grand air, résistent mal à l'épreuve; leur équilibre physique et moral est ébranlé par cette brusque transition.

Et loin d'en atténuer les inconvénients, l'organisation de la vie et la disposition des habitations les aggravent dans une mesure insensée.

La jeune paysanne placée à Paris est, en apparence, mieux nourrie que chez ses parents; en réalité, elle a des aliments moins sains, moins adaptés à son tempérament, choisis pour et par des gens qui n'ont pas à mener son genre de vie; aliments de nerveux, parmi lesquels, par malheur, elle prendra de préférence les plus excitants et les moins nutritifs. Plus d'une, si la mère de famille n'y veille, aura vite fait, *pour simplifier*, de se gorger de café au lieu de rester fidèle à la bonne soupe. Elle se fera un point d'honneur, afin de répondre sans retard au timbre de la salle à manger, de ne pas s'asseoir pour prendre son repas; ou bien elle l'avalera froid et précipitamment, son travail fini. Engagée dans cette voie, que lui fait prendre le zèle des débuts, ou elle perdra l'appétit régulier qui serait normal à son âge, ou cet appétit deviendra fantasque, ce qui la rendra gourmande et lui vaudra des détraquements d'estomac et des ennuis avec la patronne. Les choses se passent un peu mieux s'il y a plusieurs domes-

tiques et une cuisinière qui sache à la fois mener son monde et le satisfaire. Mais pour la bonne à tout faire l'alimentation mal comprise est une grosse pierre d'achoppement dans le chemin. Beaucoup s'y heurtent. Celles qui sont réfléchies doivent prévoir et éviter l'écueil. Quant à la maîtresse de maison, c'est son devoir strict de veiller, comme sur ceux de ses propres enfants, sur les repas de sa jeune bonne. En lui faisant bien comprendre qu'elle ne veut la priver de rien, qu'elle la guide et lui épargne des imprudences qui se paient cher par la suite.

Mais passe encore pour la nourriture ; un peu de prudence et de raison préviendront les inconvénients, plus graves néanmoins qu'on ne croit.

Il y a un point plus noir.

Le logement est, trop souvent, exécration.

L'ouvrière domestique, qui, par définition, devrait avoir jour et nuit sa place dans la maison, en est mise dehors chaque soir.

Jeune ou vieille, délicate ou robuste, elle est reléguée sous le toit.

On n'y est pas toujours bien. La chambre de bonne ne prenant jour que par une « tabatière » est la honte des maisons de Paris.

Une loi récente et le règlement sanitaire qui en fixe l'application ont heureusement commencé de faire brèche dans les combles de nos habitations ; ou ouvre des fenêtres au sixième ou au septième, on y laisse pénétrer l'air et la lumière ; les domestiques pourront respirer... dans les maisons neuves !

Mais il y a les vieilles ! et nombreuses, hélas ! sont celles qui ne connaissent comme prise d'air au dernier étage que la misérable trappe de la tabatière.

C'est sous cet étroit carreau de vitre que notre jeune bonne à tout faire ira dormir, après avoir passé sa journée de travail la plupart du temps en une cuisine minuscule, assombrie plus qu'éclairée par la lumière morte d'une courette.

S'il pleut au matin, elle se gardera bien de lever le

châssis, car placé au-dessus du lit ou tout près — il ne peut guère être bien loin, vu l'exiguité du logis — il donnerait à l'averse toute liberté d'inonder le dit lit. Pour peu que le travail presse ou que l'habitante de la mansarde ne se sente pas en humeur ce jour-là de faire des ascensions, le châssis restera baissé jusqu'au soir et l'air vicié sera soigneusement emprisonné dessous.

Rien ne saurait être plus malsain qu'un réduit dont l'aération est si mal assurée.

Aussi des professeurs de l'Ecole de Médecine firent-ils entendre, il y a quelques années, un cri d'alarme. Les D^{rs} Brouardel et Pinard dénoncèrent le sixième comme un lieu de culture hors ligne pour la tuberculose ; ils montrèrent le bacille pullulant à plaisir dans la mansarde et méthodiquement disséminé à tous les étages de la maison par les allées et venues des domestiques.

Il semble que des déclarations pourvues d'une telle autorité eussent dû être immédiatement l'origine d'un mouvement qui aurait rapidement obtenu des propriétaires et des architectes l'assainissement du sixième étage, lequel devrait être, de par sa situation, le plus salubre et dont l'incurie a fait un nid à microbes. Mais les choses ne vont point si vite chez nous. Le sujet, pour sérieux qu'il fût, n'était point *reluisant*, comme avait accoutumé de dire l'oncle Sarcey ; il n'y avait point là matière à emballer et à snobisme. Le coup de cloche de MM. Brouardel et Pinard fit pousser quelques exclamations bien senties, après quoi le public, de qui c'était pourtant l'affaire, n'y pensa plus.

On aurait donc continué de construire avec entrain des mansardes anti-hygiéniques si, par bonheur, les pouvoirs publics n'avaient préparé des mesures d'ensemble dont l'étage sous les combles a bénéficié.

Restent pourtant, sur les 80.000 maisons bâties à Paris avant la loi sur la Santé publique, du 11 juillet 1902, bien des immeubles n'offrant aux domestiques que de détestables logis.

Peut-on tenter quelque chose pour leur amélioration ?

Une société le croit possible : la Ligue Sociale d'Acheteurs, qui est une école d'éducation sociale, a mis à l'ordre du jour de ses travaux la transformation du logement des domestiques ; et, ce faisant, elle a donné un instructif exemple de l'utilité majeure des groupements libres de citoyens en vue du bien public.

La question, étudiée par quelques chefs de famille et maîtresses de maison au moment même où elle préoccupait si vivement de grands hygiénistes, avait été traitée dans quelques réunions, notamment à la très intéressante conférence de Versailles, que préside chaque été M^{lle} Sarah Monod. Les communications avaient été fort bien accueillies ; chacun s'était écrié qu'il était urgent d'agir, qu'il y avait « quelque chose à faire » et on avait collectionné des adhésions pour l'étude des voies et moyens ; mais, sauf sur quelques points isolés, on n'avait rien fait du tout.

Une graine était cependant tombée en terre ; mais la très humble petite plante qui en était sortie disparaissait complètement dans le fourré touffu des questions, vastes ou restreintes, qui chaque jour plus nombreuses assiègent l'attention. M^{me} Jean Brunhes, qui fonda la Ligue Sociale (1) en 1902-1903, sut la discerner dans le tas.

Parmi les fins poursuivies par la Ligue Sociale d'acheteurs se trouve en première ligne l'amélioration des conditions du travail ; la Société avait beau jeu à exercer son action quant au travail qui se fait au domicile même de ses adhérents. Elle considéra que l'employeur d'une ouvrière domestique, étant à la fois acheteur de travail et chef d'atelier, avait double raison de procurer des conditions plus satisfaisantes et qu'il y avait lieu d'entrer en campagne pour améliorer le logement et les locaux de travail des ouvrières domestiques.

La chambre, la cuisine et l'escalier de service ont été

(1) La Ligue sociale d'acheteurs a son siège Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, où l'on peut se procurer des « tracts », et le Bulletin. Abonnement au Bulletin donnant la qualité d'adhérent : 5 francs par an.

successivement mis à l'étude dans les réunions trimestrielles. L'assemblée générale a pris sur le premier point des résolutions très précises. La Ligue fait avec grand soin des enquêtes. Chaque membre s'est engagé à en faire une dans sa propre maison sur les chambres de domestiques. La Ligue dresse des Listes blanches. Elle a décidé l'établissement d'une Liste d'immeubles dans lesquels le logement des domestiques est acceptable, c'est-à-dire qu'elle a entrepris une enquête qui s'étend déjà à plusieurs arrondissements de Paris.

Les maisons jugées bonnes à mettre sur la liste ont chacune leur fiche qui porte les indications suivantes : adresse de l'immeuble ; propriétaire ; architecte ; date de la construction ; orientation des façades ; nombre des appartements ; composition des appartements ; loyer (plus : logement du concierge, dont la Ligue s'occupe aussi).

Les fiches peuvent être consultées, rue Serpente, soit par les personnes, en quête d'un nouvel appartement, qui tiennent à bien loger leurs domestiques, soit par les domestiques eux-mêmes.

On ne porte sur la Liste que les immeubles dont les chambres de domestiques ont *des fenêtres verticales* ; la fâcheuse tabatière est absolument proscrite par les hygiénistes de la Ligue. L'installation existante ou possible d'un moyen de chauffage entre aussi en ligne de compte. Les maisons possédant chambres de domestiques au même étage que l'appartement de la famille font l'objet d'une recommandation toute particulière.

La Ligue semble avoir gagné à sa cause bon nombre d'architectes connus et quelques propriétaires qui ont opéré ou vont opérer la transformation des chambres de service dans leurs immeubles. Un de ces propriétaires a dépensé 150 francs par fenêtre verticale percée dans son toit et loue chaque chambre ainsi améliorée 30 francs de plus, compris dans le loyer des appartements, c'est-à-dire qu'il amortit sa mise de fonds en cinq ans. Admettez que sa maison dure encore 60 ans ; voilà certes un capital bien placé, puisque le propriétaire touchera le revenu pendant 55 ans encore après se l'être remboursé à lui-même.

La Ligue Sociale d'acheteurs, que son Comité de direction et de perfectionnement (1) a su munir de sens pratique et d'une méthode rigoureuse, sans doute a été fort sage en faisant porter d'abord ses exigences sur un point bien défini ; elle ne l'est pas moins en donnant à entendre qu'elle ne compte pas en rester là et que la suppression du sixième, ou à peu près, est en possession de ses préférences.

Il est sûr que le logement des ouvrières domestiques demande une réforme radicale.

Toutefois la question peut et doit admettre, semble-t-il, des solutions diverses et parallèles.

L'ouvrière qui se charge des travaux domestiques ne saurait être invariablement assujettie à partager l'habitation de ses patrons ; on peut très bien l'imaginer venant, comme une autre employée, prendre le service à une heure déterminée et rentrant chez elle, sa tâche finie. C'est ce que font les « femmes de ménage » (si nombreuses dans nos villes) qui ont aussi, en général, quelques heures à passer dans leur propre maison entre les deux principaux repas. Et c'est un très bon arrangement pour elles ; et ce n'en est pas un mauvais pour la famille qui les emploie.

Si la servante est mariée et que le mari ne soit pas domestique lui-même, il n'y a pas à hésiter : ce mode d'existence est le seul qui convienne à sa situation et l'on aurait tort de lui en proposer un autre, qui tendrait à détruire le foyer qu'elle s'est créé. Pour la femme d'ouvrier, de petit employé, n'ayant pas encore d'enfants ou en ayant de grands déjà, une place de domestique à la journée vaudra mieux que le travail industriel et très souvent elle occupera cette place d'une façon beaucoup plus satisfaisante qu'une servante à demeure.

(1) Nous y trouvons les noms de MM. Cauwès, Jay, Saleilles, professeurs à la Faculté de Droit de l'Université de Paris ; Keufer, ouvrier typographe, vice-président du Conseil Supérieur du travail ; E. Rivière, ingénieur, industriel ; Jean Brunhes, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse) et Madame Jean Brunhes, fondatrice de la Ligue....

Nous irons plus loin ; les mêmes dispositions pourraient quelquefois être prises à l'égard de la servante célibataire, même jeune, qui aurait le moyen de loger chez des parents ou dans une famille amie. Elle ne serait pas enlevée à son milieu naturel ; sa situation serait analogue à celle de la jeune employée de commerce et la « domesticité » perdrait ce qu'elle a d'un peu assujettissant, asservissant à ses yeux. Pourquoi cet arrangement, propre à « relever le métier » dans l'esprit des employés et des employeurs, jouit-il de peu de faveur auprès de ces derniers ? de si peu de faveur que la domestique mariée cache souvent son état-civil pour ne pas perdre ou *manquer* une bonne place ? C'est que la vanité bourgeoise ne trouve pas là son compte. On n'avoue pas une « femme de ménage » ; cela sent la médiocrité, sinon la pauvreté. Avoir « des gens » à sa disposition flatte davantage. Etat d'esprit fâcheux, dont il faudrait guérir. Toutes les fois qu'il n'y a pas impossibilité absolue, c'est le devoir de tous de réclamer ou d'accorder les conditions d'existence les plus normales (1).

Le logis « en ville » assure aux domestiques le maximum d'indépendance. Le coucher au sixième leur laisse une dose de liberté qu'ils apprécient fort et pour des raisons dont quelques-unes sont médiocres ou mauvaises, d'autres excellentes.

Il serait chimérique de croire — l'habitude étant d'ailleurs prise — qu'on pourra supprimer ou même réduire rapidement dans une notable mesure ce que M. Delmas, l'architecte bien connu, appelle la république du sixième. Et c'est pourquoi il importe de s'appliquer énergiquement à rendre le sixième plus hygiénique et à en atténuer les autres inconvénients. Les chambres dans les combles doivent devenir pour la maîtresse de maison une dépendance

(1) Beaucoup de domestiques de grandes maisons, cochers, cuisiniers, ont déjà cause gagnée. C'est la généralisation d'un cas existant que nous demandons, et qu'une meilleure éducation des patrons et patronnes permettra d'étendre même aux domestiques occupés au service dit « personnel ».

de l'appartement dont elle aura souci à l'égal des pièces occupées par ses propres enfants, qu'elle comprendra dans sa visite périodique, qu'elle sondera d'un œil vigilant pour en assurer la propreté, le confort relatif, le bon aspect. La Ligue Sociale d'acheteurs demande avec raison à ses adhérents de faire désinfecter les mansardes par le service municipal en cas de changement d'occupant pour cause de maladie, ou de simple dépression dont on n'aurait pas dépisté la cause. On ne saurait prendre trop strictement cette précaution, qui est élémentaire. Le logis rendu bien net, que la patronne y installe elle-même sa domestique, comme elle ferait pour un autre hôte, lui montre à le tenir scrupuleusement propre, à l'adapter à ses besoins, même à ses goûts, qu'il est bon de deviner et de satisfaire : l'occupante *ne tiendra bien* son logis que si elle s'y plaît, d'une part, et si, de l'autre, elle se persuade que le soin qu'elle en prendra est considéré comme faisant partie de son travail et qu'on lui saura gré d'y consacrer le temps nécessaire. Croyez-vous que cette leçon d'hygiène pratique ne porte pas autant et plus que des conférences et des manuels ? Toutes les mansardes de Paris réunies formeraient une jolie classe, assez peuplée pour qu'il ne soit pas indifférent d'y semer de saines idées ! C'est la tâche tout indiquée des maîtresses de maison.

En somme, la transformation du logement dépend d'elles surtout. En voyant de plus près les chambres du sixième ou du septième, elles ne tarderont pas à les demander plus spacieuses, mieux aménagées, à parois construites de meilleurs matériaux (1), pourvues de postes d'eau en nombre suffisant, de cabinets d'aisance convenables, de peintures facilitant le lavage et donnant, par le choix des tons, plus

(1) Des architectes, entr'autres M. Vaillant, estiment qu'avec un peu plus d'épaisseur donnée aux caireaux de plâtre, on préserverait les chambres des températures excessives en les rendant plus *sourdes* aussi, de telle sorte que chaque habitant serait *chez lui*, entendrait moins les bruits voisins. La dépense serait minime ; il ne s'agit que de songer à la faire.

de lumière et de gaieté. Le tout est de « cultiver son jardin », comme disait l'autre. Occupons-nous de nos affaires ; n'acceptons pas pour nous et pour les travailleurs sous notre responsabilité des habitations défectueuses : nous obtiendrons le bien-être que nous saurons demander.

La troisième solution, préconisée par la Ligue Sociale d'acheteurs, consiste à placer les chambres des domestiques au même étage que l'appartement de la famille. Il y a à Paris quelques très bons types de cette disposition, et dans des maisons d'ordre assez varié. Un immeuble de la rue du Tasse, à Passy, en offre un qui paraît à peu près irréprochable ; sur un couloir conduisant de la cuisine et de ses dépendances à l'escalier de service s'ouvrent trois chambres de domestiques dont une est assez grande pour un ménage. Ces chambres sont fort bien comprises, très claires, chauffées par le calorifère, assez voisines de la salle de bain. Comme elles forment un petit corps de logis bien distinct, les domestiques ont le sentiment d'y avoir leur indépendance ; les patrons n'ont pas la tentation de s'en approprier une partie : deux avantages qu'il faut toujours songer à procurer par une distribution intelligente. Les chambres de domestiques à l'étage qui ne seraient point séparées des autres de quelque façon, ne satisferaient personne.

M. Béchaux, dans un très remarquable rapport présenté à la Société des Habitations à bon marché, affirme que l'ascenseur, en permettant la location en appartements de tous les étages, fera prévaloir la disposition décrite, devenue avantageuse pour le propriétaire comme elle est déjà conforme aux désirs de nombre de locataires. Tant mieux.

Mais là encore que les maîtresses de maison poussent à la roue, et vigoureusement. « La faute, écrit un architecte (1) dans une lettre à ce sujet, n'est peut-être pas aux constructeurs, qui en général se préoccupent de répondre aux besoins qui leur sont manifestés ; il est probable que si, jusqu'à présent, ils ont soigné les appartements de récep-

(1) M. Voute, 36, rue du Colisée.

tion plus que les services, cela tient à ce que ces derniers n'étaient considérés par le locataire que comme... accessoires.»

Voilà quelques mots qui en disent long et que nous devons retenir.

La nouvelle distribution imposera de nouveaux devoirs à la mère de famille, exigera d'elle de la vigilance et du tact.

Mais en changeant les conditions de recrutement des domestiques la transformation pourra servir l'intérêt général non moins que les intérêts individuels.

III

Le recrutement des ouvrières domestiques

Les conditions de recrutement des domestiques changeront, disions-nous, par suite des progrès réalisés dans l'habitation.

En effet, dans l'état actuel, il y a toute une catégorie de jeunes filles qui ne peuvent songer à se mettre en service à cause du logement; les chambres qu'on leur offre sont vraiment trop sommaires, trop anti-hygiéniques, trop dépourvues d'agrément. Une fille « bien élevée » peut d'ailleurs difficilement loger au sixième, dont ses parents redouteront l'abandon et les promiscuités.

Qu'on nous comprenne bien : nous ne doutons pas que beaucoup de domestiques, qui acceptent le sixième, n'y vivent très honorablement; l'expression « bien élevée » que nous venons d'employer ne tend pas du tout à jeter la défaveur sur les braves filles qui couchent dans les mansardes, à les faire passer pour grossières. Si beaucoup s'y conduisent mal et y trouvent leur perte, un grand nombre savent s'y faire respecter. Mais ce dernier mot même n'indique-t-il pas trop clairement les appréhensions que pourra ressentir une famille soucieuse de la tranquillité et de la réputation de sa fille ? Nous en pouvons parler pertinemment, ayant logé au sixième, un temps fut. Il y a des maisons où la tenue de cet étage est parfaite grâce aux habitants et habitantes, à la volonté du propriétaire aussi et à la fermeté du concierge. Il en est d'autres où l'on se pourrait croire en tout autre lieu que dans une demeure occupée aux autres étages par d'honnêtes gens. Pense-t-on qu'il soit bien agréable pour une jeune domestique élevée déceimment dans une brave famille de paysans ou d'ouvriers (souvent bien plus délicats qu'on ne pense), de petits employés ou fonctionnaires, d'entendre à travers

les murs légers d'ignobles refrains, des propos maisonnants à elle directement et obstinément adressés, de sentir sa porte secouée par des voisins inconnus ou trop connus, de trouver sa serrure à dessein détraquée à l'heure où elle monte à sa chambre et ne peut recourir à aucune aide ? Et ce sont là menus jeux, bagatelle de la porte -- c'est le cas de le dire -- que nous citons, pour nous faire entendre, au lieu et place de faits plus graves dont l'énoncé nous forcerait à parler latin.

Donc, le sixième ferme l'entrée d'une carrière honorable, bien adaptée aux facultés féminines, à maintes filles de la petite classe moyenne qui pourraient y gagner leur vie et s'y préparer un avenir bien mieux qu'en de vagues professions, plus haut classées peut-être, mais encombrées et incertaines.

Rapprochez l'ouvrière domestique de la mère de famille, donnez-lui rang de *personne*, dont on respecte et préserve l'intégrité, et non d'ustensile de ménage, relégué dans un réduit quelconque, le travail fini : le recrutement se fera immédiatement dans une couche plus élevée de la société.

Cela, pour le plus grand bien : des employeurs d'abord. Ne trouvez-vous pas effrayant d'introduire au milieu d'une famille, de mettre en contact avec les enfants, une femme dont on ne connaît quatre fois sur cinq ni la santé, ni les antécédents, ni le milieu, encore moins l'être intérieur ? La servante reste souvent, parmi ceux qui l'emploient, à l'état d'énigme indéchiffrée. Mais, sans qu'on y prenne garde, elle exerce une action de présence, action redoutable dans certains cas ; d'autant que la pauvre créature, en roulant de place en place, a ramassé les vices d'autrui ; s'ils se sont greffés sur un tempérament ou violent, ou sensuel, ou haineux, ou sournois... vous voyez d'ici tous les mauvais germes, latents mais délétères quand même, que vous laissez pénétrer dans votre foyer avec cette isolée, qui n'a pas autour d'elle les états habituels et qui descendra peut-être finalement jusqu'au plus bas échelon social que puisse occuper la femme dans notre

monde civilisé. C'est une lamentable destinée que celle de ces victimes des circonstances et du détestable état des mœurs qui échouent à Paris après une aventure, en rencontrent d'autres tandis qu'elles gagnent leur pain comme servantes et vont se dégradant jusqu'au plongeon définitif ; leur triste route conduit à la maison close.

C'est vers un foyer à elle, heureux et honoré, que s'acheminera tout au contraire la jeune fille élevée par de bons parents, entourée et soutenue par eux, même de loin, qui se décidera à faire du service domestique, mieux organisé, la carrière de sa jeunesse. Il semble en effet que ce service pourrait être une excellente étape dans la vie des femmes obligées de penser de bonne heure à gagner leur pain, mais une étape seulement, au bout de laquelle serait le mariage. Une domestique habile et raisonnable — c'est-à-dire peu dépensière pour sa toilette — peut se mettre de côté en quelques années une petite dot et entrer en ménage avec quelques avances et, — ce qui a de la valeur aussi, et beaucoup — avec un savoir-faire de ménagère qu'elle n'aurait pas acquis à l'atelier ni même dans la dactylographie. Elle est préparée, non seulement à faire le travail de l'intérieur et à « mener sa barque », mais à bien remplir son rôle de mère de famille, si elle a vu naître et élever des enfants dans la famille qui l'occupait. Elle représentera, dans l'association conjugale, une valeur si réelle que le mari, médiocrement désireux déjà de voir sa femme à la manufacture, la retiendra au logis où elle *gagnera sa journée*, une journée dont on pourra vraiment supputer l'équivalent en espèces sonnantes. Nous admettons, vous vous en souvenez, que notre servante — mieux logée, mieux traitée — appartient à une classe où l'on raisonne, où l'on se rend compte, où l'on prévoit. Chacun trouvera certainement dans sa mémoire des exemples de ménages dont le bon apprentissage domestique de la femme a fait la prospérité.

De tels exemples sont plus nombreux encore, et s'étendent à une grande partie de la classe moyenne, dans les pays où les filles d'instituteurs, de pasteurs protestants,

de fonctionnaires ou de commerçants d'aisance limitée ne dédaignent point, leurs études achevées, d'entrer en service comme « aide de la mère de famille » ; une jolie expression, que notre langue, moins féconde en noms composés, ne nous permet pas de traduire par un seul mot.

Plutôt que de rester à la charge de ses parents, qui n'ont pas emploi de son travail si une autre sœur seconde déjà la mère, la jeune fille préfère partir, pourvoir à ses besoins, travailler à son avenir. Cette petite personne courageuse et active est quelquefois une fiancée ; et elle trouve naturel de contribuer à l'édification de la maison future. En d'autres cas, elle rencontre celui avec qui elle la fondera dans son nouveau milieu ; et sa patronne, les filles de celle-ci, qui la traitent un peu en amie, viennent au besoin à la rescousse des circonstances, loin de se plaindre de les voir leur enlever « l'aide » : chacun sait qu'elle n'est là que transitoirement, que le service est pour elle un stage.

Ces choses se passent dans un pays de familles nombreuses, de population en incessante croissance. Combien ne seraient-elles pas plus opportunes dans un pays de faible natalité ! Il y a péril à passer condamnation sur un état de choses qui enlève à la maternité un groupe nombreux de femmes pendant la période de leur vie où elles pourraient procréer de nombreux et robustes enfants. La question devrait préoccuper les économistes. L'intérêt général est engagé dans la transformation du service domestique en une bonne profession provisoire pour les femmes jeunes des familles populaires et moyennes.

IV

La préparation professionnelle

Qui dit profession dit préparation technique. Rien ou presque rien n'est fait pour former de bonnes ouvrières domestiques.

Il y a des écoles ménagères. En dehors de quelques entreprises particulières (telles que le « Cordon bleu ») il n'y a pas chez nous d'écoles de domestiques proprement dites, donnant un enseignement général, des connaissances précises et un *entraînement* pratique.

L'institution de telles écoles comporte des difficultés multiples. La principale consiste dans la nécessité de rattacher l'école à un autre groupement dont elle ait à assurer les services. Faute de cette dualité, l'école de domestiques serait un rouage fonctionnant à vide, partant sans résultats. En l'absence d'essais déjà tentés, on peut citer un projet d'« Ecole de jeunes domestiques » dû à M^{mes} Jean Brunhes et Chalamet ; sa réalisation n'est qu'une affaire de temps puisqu'elle s'appuie sur celle de maisons collectives en voie de prochaine création. L'intérêt du projet réside dans son assise complète sur le terrain pratique et dans son économie budgétaire qui permet de payer assez rapidement les apprentis ou apprenties sans grever l'opération, productive dès le début pour la maison collective qui fournit le champ d'application.

Comme enseignement d'une branche spéciale, l'*Ecole de Bonnes d'enfants diplômées*, fondée par M^e Léon Lévy, ne doit pas être passée sous silence et on doit la recommander très vivement aux femmes qui voudraient s'y faire inscrire comme élèves aussi bien qu'aux familles désireuses de ne mettre leurs jeunes enfants qu'entre des mains sûres et expérimentées. Voici, au surplus, un extrait du règlement et du programme :

ÉCOLE DE BONNES D'ENFANTS DIPLOMÉES

RÈGLEMENT

« 1° Une Ecole de Bonnes d'Enfants diplômées est fondée
« par l'Œuvre Nouvelle des Crèches parisiennes dans l'inté-
« rieur de ses Crèches.

« 2° Cette Ecole a pour but d'apprendre à toute femme
« sans état, ayant la vocation maternelle, comment elle
« doit élever et soigner les enfants selon les meilleurs prin-
« cipes de l'hygiène.

« 3° Les postulantes devront être présentées par une per-
« sonne notable,

« avoir une bonne santé,

« être âgées d'au moins 20 ans.

« 4° Les demandes d'admission devront être accompa-
« gnées des :

« Bulletins de naissance ;

« Certificat médical du médecin de la Crèche ;

« Certificat du Maire de son domicile ;

« Livret de famille (si l'on est mariée) ;

« Certificat des personnes chez lesquelles on a été placée
« antérieurement.

« 5° Après enquête et avis favorable de la Commission,
« une lettre d'admission sera adressée à la postulante.

« 6° Les élèves devront faire un stage minimum de trois
« mois. Elles seront pendant ce temps instruites, logées,
« nourries gratuitement, et habillées pour le travail. Des
« Cours d'hygiène infantile ; Cours de soins physiques, et
« de préparation des rations alimentaires ; Cours de soins

« généraux et spéciaux à donner aux enfants, leur seront
« faits régulièrement.

« 7° Si après huit jours passés à l'École, le Médecin de
« service constate que l'élève est inapte à la fonction de
« bonne d'enfants diplômée, il aura le droit de ne pas la
« garder.

« 8° Après le stage de trois mois, la Commission de
« l'École (1) fera passer un examen à l'élève et lui délivrera
« son diplôme, s'il y a lieu. Le stage pourra être prolongé
« sur l'avis du Médecin de la Crèche.

« 9° L'Œuvre s'occupera de placer avantageusement dans
« des familles, celles de ces élèves munies de leur diplôme
« tant qu'elles n'auront point démerité.

« Les demandes d'admission, les demandes de bonnes
« d'enfants, devront être adressées à M^{me} la Présidente de
« l'Œuvre nouvelle des Crèches parisiennes : *Siège social,*
« 113, Avenue Victor-Hugo, Paris.

« Les élèves doivent être âgées d'au moins 20 à 25 ans,
« afin de pouvoir accepter, en connaissance de cause, la vie
« de dévouement, la sérieuse conduite, qu'elles devront s'im-
« poser pour donner des garanties aux mères qui leur
« confieront leurs enfants.

« Il faut qu'elles aient la vocation et le goût de s'occuper
« des tous petits ;

« Une force physique suffisante pour ne pas redouter la
« fatigue et l'insomnie, et le calme d'esprit, le sang-froid
« qui sont nécessaires pour devenir une bonne éducatrice.

« Aucune instruction autre que les notions acquises à
« l'École primaire, ne sera exigée. Mais l'intelligence, l'ac-
« tivité, le désir de s'instruire seront indispensables pour
« acquérir, en un stage de 3 mois, les qualités et les con-
« naissances requises pour obtenir le diplôme de sortie.

(1) La Commission de l'école est présidée par M. le Dr J. Variot, médecin de l'Hôpital des enfants. Membres : M^{me} M. Max-Cremnitz, M. Léon Lévy, Ed. Fuster, de Jong, MM. les Dr Jacques Bertillon, L. Broudic, MM. E. Berthemet, Ed. Fuster, P. Leboucher, Gaston Moisson.

« Que par leur instruction spéciale elles puissent inspirer
 « aux mères une confiance plus justifiée que la plupart des
 « nourrices sèches, ignorantes et routinières et qui sont
 « cependant fort généreusement rétribuées.

« Nous apprendrons aussi à nos élèves à ne point se con-
 « sidérer au-dessus des autres domestiques, honnêtes et
 « estimables, qui remplissent consciencieusement leurs en-
 « gagements. Elles ne devront faire aucune difficulté pour
 « prendre leurs repas en commun avec un personnel conve-
 « nable et qui les respectera.

« Chaque jour nos élèves, pendant 3 mois, s'occuperont
 « dans la Crèche-Ecole d'un groupe d'enfants âgés de
 « 15 jours à 4 ans.

« La Directrice de la Crèche les initiera à tous les soins
 « matériels ;

« *Bains, toilette et coiffure des enfants, vêtements sui-
 « vant l'âge et les saisons, nettoyage et entretien du maté-
 « riel, lit, lavabo, vêtements, etc., préparation du lait sté-
 « rilisé ou bouilli, potages, préparation des rations de lait,
 « alimentation suivant les âges, pesées, courbes d'accrois-
 « sement, etc.*

« Nos élèves assisteront chaque jour à la visite du Doc-
 « teur de la Crèche. Elles y apprendront les soins d'hy-
 « giène, de propreté, d'asepsie qu'exigent les locaux occupés
 « par des enfants, bien portants ou malades, les conditions
 « de ventilation, de chauffage des locaux où doivent vivre
 « les enfants.

« Les notions précises d'hygiène de l'enfance indispensa-
 « bles à toute femme qui doit veiller sur un enfant ; elles
 « apprendront aussi à faire des pansements pour les petites
 « blessures, les lotions froides ou chaudes, les lavages
 « internes, les pulvérisations, les inhalations, le manie-
 « ment du thermomètre, etc.

« Elles recevront des notions sommaires sur les premiè-
 « res manifestations des maladies les plus communes de
 « la première enfance.

« Elles chercheront à reconnaître les maladies qu'il faut
 « se hâter de signaler à la mère et au Docteur. »

Les nourrices sèches que prépare l'Œuvre nouvelle des Crèches pourront rendre de grands services aux familles riches et mettre un métier lucratif aux mains des Bonnes supérieures diplômées.

Les petites bonnes d'enfants, si nombreuses, sont bien dignes d'intérêt aussi et il serait fort à désirer qu'on s'occupât d'elles. Il ne peut guère être question de leur imposer une préparation préliminaire, même gratuite ; ces enfants se placent pour *gagner de suite*. Un moyen assez pratique de les instruire consisterait à leur faire suivre des cours, une ou deux fois par semaine, dans des écoles enfantines, en particulier dans celles qui appliquent la méthode du Jardin d'enfants. La jeune bonne viendrait, avec les enfants de trois à sept ans qu'elle soigne, assister pendant une heure ou deux aux leçons et récréations. Simple assistante, elle verrait comment on occupe, intéresse et discipline les petits enfants ; elle apprendrait le prix d'une histoire bien contée, d'un jeu ou d'un petit travail organisé au bon moment, d'une jolie chanson, d'un dessin qu'on essaiera de reproduire un jour de pluie, ou le soir quand on allume la lampe et qu'il faut, le père rentré, savoir se tenir tranquilles. La mère n'a pas toujours le temps de former à ce point de vue la jeune bonne ; elle ne connaît pas, elle-même, tous ces matériaux d'éducation infantine, ces moyens de rendre les petits sages en les rendant heureux, que l'institutrice d'école infantine pratique chaque jour, renouvelle et imagine pour son peuple de bébés ; elle a quelquefois un peu oublié sa petite enfance et ne met pas assez de patience à chercher dans sa mémoire comment son esprit s'est ouvert quand elle était une petite fille. Tant mieux s'il lui prenait envie d'accompagner parfois au cours la bonne et les enfants ! Mais si elle doit rester au logis, tenez pour certain qu'elle n'aura pas à se repentir de s'être privée quelques heures de sa bonne ; elle trouvera en elle une bien meilleure auxiliaire pour l'éducation de ses enfants après ce stage intermittent dans une petite école où règne le doux et lumineux esprit du bon Frœbel.

Malheureusement, le *Jardin d'enfants* est rare à Paris ; il y en a pourtant. L'idée exposée en mars dernier dans une conférence, l'offre fut faite immédiatement par une Directrice d'en entreprendre chez elle la réalisation. M^{lle} Gahéry, bien connue comme fondatrice de cette belle œuvre qui a nom l'Education familiale, propose d'ouvrir toutes grandes les portes de l'Ecole Froebel annexée à son établissement. Espérons que dès la rentrée prochaine il se trouvera dans Paris quelques jeunes mamans assez avisées pour aller trouver M^{lle} Gahéry et organiser avec elle un cours hebdomadaire ou bi-hebdomadaire pour les bonnes d'enfants. Si la première expérience réussit — et cela ne fait pas doute, en telles mains — vous verrez d'autres offres surgir ; nous savons qu'il en est dès à présent de toutes prêtes à être formulées et nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion en annonçant qu'un journal d'éducation va commencer en ce sens une campagne.

De telles œuvres, si simples, si peu coûteuses à mettre sur pied, où il ne faut qu'un peu d'entente, peuvent avoir une action plus obscure, mais aussi puissante que d'ambitieuses institutions. Ne nous perdons pas dans les généralités vagues. Regardons autour de nous. Faisons nous un peu myopes en matière de progrès social ; il doit sortir, ce progrès, de la vie même, de notre vie à chacun, qui, très probablement, a grand besoin d'être améliorée, tant à notre bénéfice qu'à celui de notre entourage immédiat, enfants, domestiques...

Mais si c'est une erreur de regarder trop loin, c'en serait une autre de se contenter d'agir, fût-ce le mieux du monde, chacun dans son petit cercle, au jour le jour. Les personnes ayant mêmes intérêts, ou devant veiller sur d'autres qui ont mêmes intérêts, doivent s'associer pour rendre leur action individuelle plus féconde.

Pourquoi les maîtresses de maison, après avoir pourvu à l'instruction technique des bonnes d'enfants, n'organiseraient-elles pas l'apprentissage de la domestique à tout faire ?

Cet apprentissage se fait en somme chez elles, à leurs dépens et, le plus souvent, au hasard.

On pourrait le rendre moins onéreux pour la maison et plus fructueux des deux parts en y introduisant de la méthode et en donnant aux études professionnelles une sanction.

Supposez qu'une douzaine, une vingtaine de femmes occupant des domestiques se réunissent pour dresser un programme des connaissances et talents qu'elles voudraient bien trouver, — et qu'elles rencontrent rarement — chez les nombreuses *candidates* qui se présentent pour occuper une place vacante. Ces dames décident que chacune choisira parmi les postulantes un sujet paraissant apte à se dresser, lui donnera les gages ordinaires (il ne faut pas éveiller les défiances et faire croire à une manœuvre tendant à la baisse des prix), la considérera comme une élève-domestique à laquelle elle doit, dans un laps de temps assez largement déterminé, enseigner le métier. De leur côté les servantes sont prévenues qu'elles doivent être résolues à se montrer apprenties dociles et diligentes ; qu'on ne les gardera, au prix consenti, que si elles se prêtent à recevoir l'éducation professionnelle ; qu'un diplôme, délivré de concert par leur patronne et le Comité, fera foi du résultat de leurs efforts en ce sens, comme des autres qualités (probité, conduite, caractère) mentionnées par les certificats ordinaires.

Il est probable qu'un courant d'émulation salubre naîtrait dans le groupe des patronnes-maîtresses. Les domestiques-élèves n'auraient qu'à se féliciter d'avoir accepté l'arrangement offert. En gagnant autant qu'à faire sans goût leur ouvrage, en étant beaucoup mieux commandées, elles auraient l'immense avantage de devenir des *ouvrières qualifiées*.

Or, la plaie de la situation c'est que les domestiques ne sont pas des ouvrières qualifiées, c'est-à-dire en possession d'un savoir et d'un savoir-faire déterminés, mais de simples manœuvres dont on loue les bras. Les femmes sachant le métier ou de cuisinière, ou de femme de chambre, ou de domestique à tout faire sont une infime minorité dans le nombre qui se chiffre par des centaines de

mille. Nous avons pris dans la minorité les exemples de carrière poursuivie avec succès. La majorité nous montrerait, si on en pouvait dresser la statistique, une effroyable proportion de déchet : forces gaspillées, belles années de jeunesse employées en pure perte, dégoût d'un travail mal fait entraînant l'aversion pour le travail et, partant, — suivant les cas — la prostitution ou la misère. Ah ! certes, il vaut la peine, pour des femmes de cœur, d'associer leurs efforts, et d'énergiques efforts, afin de préserver tant de leurs sœurs ouvrières de cette lamentable destinée : devenir dans nos grandes villes la proie de la luxure cosmopolite, ou mener une pauvre existence, précaire et désenchantée.

Nous savons ce qui déjà a été généreusement tenté. Nous connaissons les unions pour la *Protection de la jeune fille*, l'œuvre des gares, les nombreuses maisons d'attente, les patronages...

Tout cela est bon, excellent. La somme de dévouement dépensée est considérable.

Nous permettra-t-on de dire que c'est la méthode qui n'est point irréprochable ?

Elle est trop négative. C'est sur un terrain plus positif, organique qu'il faudrait résolument se placer. En étudiant l'éducation professionnelle on est en plein sur ce terrain-là.

V

Le Placement

Organisée, l'éducation professionnelle procurerait probablement la réforme des modes de placement, lesquels sont extrêmement défectueux. Là encore règne le hasard, la plus parfaite imprévoyance. Le seul élément positif qu'on puisse distinguer dans ce mécanisme, c'est l'intérêt des placeurs. Les domestiques considèrent en général que cet intérêt va à l'encontre des leurs ; dans les réunions corporatives, l'état de choses actuel est presque toujours vivement attaqué ; les mesures légales à l'endroit des bureaux de placement sont considérées comme insuffisantes.

Nous n'avons pas entendu mentionner la concurrence faite aux tenanciers par les offices installés dans les Mairies, aux diverses réunions de la Salle Wagram, du Bazar de la Charité, du Rocher (boulevard Saint-Germain), réunions dont le véritable caractère reste d'ailleurs à dégager.

En pratique, il semblerait que le recours aux bureaux d'arrondissement ne soit pas entré dans les habitudes des travailleurs domestiques de tout ordre ; il y aurait là des... nuances de hiérarchie. Au surplus, la centralisation, insuffisante encore, des renseignements recueillis dans les diverses mairies ne permet guère de bien élucider les questions qui se rattachent à ce mode de placement. Malgré l'extrême obligeance qu'on rencontre toujours à l'Hôtel-de-Ville, nos informations n'ont pas été assez complètes pour établir le résumé statistique qu'il aurait été utile d'annexer au présent travail.

En cette matière encore, l'initiative de groupes agissant à titre privé ne pourrait-elle pas quelque chose ? Les mêmes maîtresses de maison qui s'associeraient pour fonder l'*Ecole domestique* seraient amenées tout naturellement à placer leurs élèves et anciennes élèves.

Les Sociétés régionales ou départementales, si nombreuses à Paris, sont aussi en mesure de collaborer à pareille œuvre. En renseignant *par avance* familles et jeunes gens, elles peuvent leur épargner souvent inutiles et coûteux déplacements, regrets et déboires. Au compatriote frais débarqué, leur existence offre un point de contact avec le pays natal, c'est-à-dire une chose bonne et douce en tout temps, qui deviendra peut-être le salut au moment d'une crise. Il serait grandement à désirer que les Sociétés dont la région envoie beaucoup d'ouvrières domestiques à Paris eussent toutes l'activité qu'on voit aux Sociétés bretonnes ; on sait qu'il en est plusieurs, représentant des tendances variées, mais faisant chacune du bien, à commencer par la Paroisse bretonne. On ne s'est point contenté là de créer un bon office de placement. Comme dans beaucoup d'autres groupements du reste, mais qui n'ont pas tous un caractère régional, on pourvoit aux besoins de sociabilité, aux distractions, à la détente morale, aussi nécessaire que le repos physique.

C'est la guerre faite au grand ennemi de l'ouvrière domestique, l'isolement.

A ce grand troupeau dispersé dans Paris de 130.000 travailleuses, des centres de ralliement rendraient de signalés services. La soif de gain des intermédiaires et la bienfaisance de quelques philanthropes, en ont presque seules, jusqu'à présent, déterminé la création. Souhaitons que les intéressées elles-mêmes prennent en mains leur propre cause et donnent une judicieuse, solide et souple organisation à l'armée féminine du travail domestique.

NOUVEAUTÉ

MANUEL SOCIAL PRATIQUE

Volume de 460 pages, broché

Couverture forte. Prix : 3 fr. 50, franco 4 francs

ACTION POPULAIRE, Reims. LECOFFRE, Paris

Depuis que fonctionne aux bureaux de l'A. P., l'office de renseignements appelé : l'**Intermédiaire social**, un grand nombre de correspondants ont fait appel à la compétence de nos rédacteurs et de nos amis. Les questions posées, si souvent les mêmes, si souvent d'ordre juridique ou pratique nous ont donné l'idée de publier, en un seul livre, les notions utiles aux fondateurs des institutions sociales.

Le côté juridique a été résolument mis en relief ; c'est celui qui crée le plus de difficultés aux bonnes volontés.

Mais nous reviendrons sur cet ouvrage d'importance capitale ; il nous suffit aujourd'hui, d'en signaler les principaux chapitres.

PREMIÈRE PARTIE : **Institutions agricoles**

Chapitre premier : Le Syndicat agricole. — Chapitre deuxième : La Coopération agricole. — Chapitre troisième : Les Assurances agricoles.

DEUXIÈME PARTIE : **Institutions urbaines**

Chapitre premier : Notions générales ; Syndicats divers. — Chapitre deuxième : La Coopération. — Chapitre troisième : Institutions contre le chômage.

TROISIÈME PARTIE : **Institutions communes**

Chapitre premier : L'Assistance par le travail. — Chapitre deuxième : Les Habitations à bon marché. — Chapitre troisième : L'Enseignement ménager. — Chapitre quatrième : La Coopération de consommation. — Chapitre cinquième : Les Institutions de Prévoyance.

Paysans de France

Un beau Vol. in-12 de 320 p. — Prix : 2 fr. 50, franco : 3 fr.

A. P. — Lecoffre.

C'est avec une confiance entière et une sorte de plaisir que l'*Action Populaire* recommande à ses amis et à ses lecteurs, le nouveau livre qui, sous le titre **Paysans de France**, enrichit sa collection. Par ce mot, qu'on n'entende pas uniquement les ouvriers agricoles : laboureurs, vigneron, forestiers... Ils viennent dans ces pages avec les terriens, avec les ruraux, avec ceux qui aiment le sol natal, qui croient en sa vertu réparatrice, qui préviennent sa désertion, qui aspirent à reprendre aux villes les conquêtes funestes qu'elles ont faites sur les campagnes. Ainsi, tous ont mérité ce beau nom de paysan qui veut dire l'homme du pays, celui qui est sa force et sa réserve, celui qui fait la race et qui est capable de la refaire.

Au meilleur sens du mot, ce livre est chrétien, économique, social et rural. Voilà bien des titres, dira-t-on ; ils s'expliquent aisément et se justifient à l'examen du sommaire qui succède à ce commentaire.

SOMMAIRE :

Un mot A. P. — Comte Henri de BOISSIEU : *Contre la désertion des Campagnes*. — Docteur MARIE-DARCQUE : *Ville et Village. La Dot terrienne*. — MARCEVAL : *Un Châtelain provençal*. — Jean TERREL : *Le Vigneron du Beaujolais*. — Bâton DE VILLEBOIS-MAREUIL : *Une Paroisse rurale organisée*. — IS. PASQUIER. Jean HACHIN : *Le Foyer et le Coin de Terre*. — Vicomte DE BIZEMONT : *Un Officier supérieur aux Champs*. — Abbé BOILEAU : *Histoire d'un Syndicat*. — H.-J. LEROY : *Lettre à un Jeune Agriculteur*. — André DE LABORDE-LASSALLE : *Usages de la Chalosse*. — Prosper GÉRALD : *Un Paysan*.

§ Maison spécialement recommandée §

HUILES D'OLIVE GARANTIES
PURES

Ch. DRAGON-NOIREL
AIX-EN-PROVENCE

Prix-Courant et Echantillons sur demande

LE PRÉT-REVUES CATHOLIQUE

Fondé en 1885 par l'abbé J. PARMENTIER

PERMET AUX FAMILLES DE RECEVOIR A PEU DE FRAIS
toutes les Revues de leur choix

Exemple: Le Mois littéraire illustré

depuis 0 fr. 50 jusqu'à 3 fr. par an suivant quinzaine demandée

On peut demander toutes les Revues qui paraissent, à l'exception de celles qui attaquent la religion et la morale. Les abonnés ont droit à 5 ou 12 jours pleins de lecture suivant l'importance des revues. Catalogue envoyé contre une simple carte de visite.

Régularité du service assurée grâce à une forte organisation qui a fait ses preuves et qui est soutenue dans tous les départements par de nombreux et anciens abonnés.

Directeur: l'Abbé J. PARMENTIER, aumônier de Notre-Dame de Bon-Secours, à *Perpignan* (Pyrénées-Orientales).

GUIDE D'ACTION RELIGIEUSE

Un volume in-8° de 680 pages

PRIX : 3 francs ; franco 3 fr. 50

Partout on sent la nécessité et l'urgence d'agir et l'on veut agir. Mais comment, par où commencer, où trouver le fil conducteur dans le labyrinthe des efforts nécessaires, des œuvres à soutenir, des organisations à réaliser.

Le *Guide d'Action religieuse*, véritable *vade mecum* de tout catholique militant, résume et classe de façon méthodique tous les renseignements utiles et pratiques sous les titres suivants: Le Clergé, le Culte, la Paroisse, les Congrégations, la Contre-Eglise, Œuvres d'instruction religieuse et d'enseignement libre, de jeunesse, d'adultes, de conquête et de défense religieuses; presse, conférences, association, charité et assistance.

LES ASSOCIATIONS DE PÈRES DE FAMILLE

pour la défense de la neutralité de l'École

Une Brochure de 32 pages : 0 fr. 25 franco

L'Action Populaire publiera dans le courant de l'année, sur cette intéressante question, une série de dix brochures, dont la première est parue le 20 Juillet.

Prix de la Série, franco : 2 francs.

ACTION POPULAIRE, 48, rue de Venise, REIMS

ACTION RELIGIEUSE

N° 1

Chanoine BÉREZIAT, du Diocèse de Belley

Comités Paroissiaux, Comités Cantonaux Comité ou Bureau Diocésain

Forte brochure in-12. — Franco, 0 fr. 50

N° 2

Abbé Eug. MARTIN, Docteur ès-Lettres
Directeur du BULLETIN PAROISSIAL LORRAIN

BULLETIN PAROISSIAL et Almanach Paroissial

62 pages. — Franco : 0 fr. 50

N° 3

Abbé L. FARSY

LE PRÊTRE ET LES ŒUVRES MILITAIRES

Brochure in-12 de 52 pages. Franco 0 fr. 50

Ces brochures font l'objet d'un abonnement spécial de cinq francs comprenant douze brochures d'Action Religieuse.

Ecrire à M. l'Administrateur de l'« Action Populaire », 48, rue de Venise, Reims.